



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2023**

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azddine, M. DI-UBALDO Vittorio,
 Adjoints au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme FERBUS Carine,
 M. PANISSET Didier, M. DESCHAMPS Jean-Paul,
 Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme SEPET Laura a donné pouvoir à M. DESCHAMPS Jean-Paul
 M. LESOT Richard a donné pouvoir à M. CARRERA Yohann
 M. PELLOUX Joël a donné pouvoir à M. CHMIELINSKI Jean

Absentes excusées :

Mme CURTIUS Anick
 Mme REIGNIER Sylvie

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azddine BOUIREK comme secrétaire de séance.

**2023-07-08 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires : **Décision
 modificative du budget principal (transferts de crédit)****

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du budget primitif 2023 du budget principal, approuvé le 28 mars 2023, et du budget supplémentaire approuvé le 22 mai 2023,

Considérant les observations du service de gestion comptable de Rumilly, sur l'ajustement des crédits,

Considérant que cette absence de prévisions ne permet pas le paiement de certaines dépenses :

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
65 autres charges de gestion courante	+13 800.00 €	
73 impôts et taxes		+13 800.00 €
TOTAL	13 800.00 €	13 800.00 €

Monsieur le Maire propose d'opérer l'ajustement pour permettre les paiements des factures en attente.

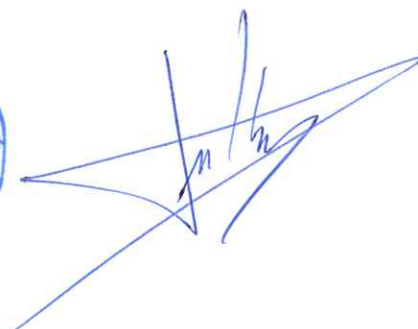
Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- APPROUVE la décision modificative du budget principal telle que proposée par le Maire.

Nombre de votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Azddine BOUIREK

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le 20 décembre 2023